



Cage d'escalier vitrée entre les bâtiments A et A2 (administration et logements), prise côté est. Louis Arretche et Jean Lemercier, architectes, 1967.

IVR53\_20193501276NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation